

GUIDE PRATIQUE DU SERVICE DE CONSULTATION MEDICALE EN LIGNE

DESCRIPTION DU SERVICE

Avec MédecinDirect, vous pouvez consulter un médecin généraliste ou spécialiste par écrit, par téléphone ou vidéo, 24h/24 et 7j/7. La téléconsultation médicale est prise en charge à 100 % par notre complémentaire santé.

Comment bénéficier de la téléconsultation médicale ?

1. Rendez-vous sur le site www.medecindirect.fr ou sur l'application gratuite MédecinDirect (disponible sur iOS et Android)
2. Remplissez le formulaire d'inscription et renseignez votre [numéro d'adhérent / code d'activation] ; Votre inscription sera automatiquement reconnue et gratuite.
 - **Code d'activation : BRAN186553**
3. Connectez-vous avec votre adresse e-mail (votre identifiant) et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription
4. Renseignez le code de validation à usage unique qui vous a été envoyé par mail ou SMS (à ne pas confondre avec votre mot de passe). Un code à usage unique vous sera envoyé à chaque nouvelle connexion afin de sécuriser votre connexion.
5. Une fois votre compte créé, validez votre identité. Cette étape est obligatoire si vous souhaitez pouvoir recevoir une ordonnance

Consulter un médecin en trois étapes

1. Connectez-vous à votre espace personnel MédecinDirect sur <https://medecindirect.fr> ou via l'application mobile gratuite disponible sur iOS et Android
2. Faites votre demande de consultation médicale sur la plateforme MédecinDirect par écrit en décrivant vos symptômes. La plateforme est accessible 24h/24 et 7j/7
3. Choisissez comment vous souhaitez être recontacté par le médecin :
 - Par écrit
 - Par téléphone
 - Par vidéo

Veillez noter qu'une réponse écrite d'un médecin est toujours plus rapide qu'une réponse téléphonique.

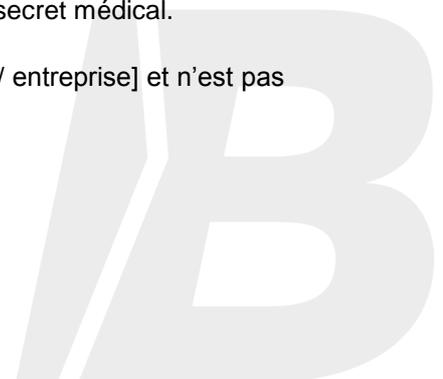
Une ligne téléphonique pour vous assister

Un numéro de téléphone spécifique vous est dédié pour tout besoin d'assistance technique ou médicale, 7j/7 et 24h/24. Au bout du fil : un opérateur répond à vos questions techniques, peut vous guider sur la plateforme et initier une demande de consultation à votre place.

Un accès libre et sécurisé

Vous disposez d'un accès à un espace totalement sécurisé : les échanges entre le patient et le médecin de MédecinDirect restent strictement confidentiels et protégés par le secret médical.

MédecinDirect est indépendant de votre [assureur / complémentaire de santé / entreprise] et n'est pas autorisé à transmettre d'informations personnelles sans votre consentement.



Les avantages de la téléconsultation médicale MédecinDirect

- *Des consultations à distance avec des médecins français généralistes et spécialistes inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins*
- *Des réponses rapides, complètes et personnalisées*
- *Un service pris en charge à 100 % pour tous les adhérents à notre complémentaire santé.*
- *Un service sécurisé, confidentiel et indépendant de toute complémentaire santé ou assureur*
- *Trois canaux de communication avec le médecin : écrit, téléphone et vidéo*

QUESTIONS FREQUENTES

Pour mieux comprendre le fonctionnement du service MédecinDirect, un centre d'aide répond aux questions les plus fréquentes. Vous pouvez retrouver cet outil à cette adresse : <https://support.medecindirect.fr/hc/fr>.

Exemples de questions fréquentes :

- Comment ajouter un ayant droit
- Pourquoi me demande-t-on de valider mon identité ?
- Comment télécharger ma pièce d'identité ? Quelle pièce d'identité acceptez-vous ?
- Comment MédecinDirect s'est organisé pour faire face au Coronavirus COVID-19 ?
- Comment bien préparer ma consultation médicale ?

Si toutefois vous rencontrez des difficultés, vous pouvez nous joindre au 02 41 72 31 01 (Service Assurances)

